

L'Éducation à Chypre

De la colonisation à l'indépendance:

Un bref aperçu

Stephanos Constantinides*

ABSTRACT

The author of this article presents a brief overview of the evolution of education in Cyprus since the Ottoman era until today. It shows the importance that the Cypriots have always given to education, which constitutes a an essential instrument of their cultural and national survival. This explains, the challenging debate on necessary changes facing the educational system of Cyprus.

RÉSUMÉ

L'auteur de cet article présente un bref aperçu de l'évolution de l'éducation à Chypre depuis l'ère ottomane jusqu' à nos jours. Il montre l'importance que les Chypriotes ont toujours accordé à l'éducation en tant qu' instrument essentiel pour leur survie culturelle et nationale. Cela explique le debat difficile qui a lieu actuellement sur les changements nécessaires à apporter au système éducatif chypriote.

Rappel historique

L'éducation à Chypre pendant la période ottomane (1571-1878) était très limitée et le pourcentage d'analphabétisme très élevé. A la fin de l'ère ottomane il y avait seulement 83 écoles élémentaires dans l'ensemble de l'île et 4 écoles secondaires a Nicosie, Limassol, Larnaca et Paphos. Ces écoles fonctionnaient avec des moyens très limités, le personnel enseignant n'était pas toujours qualifié et le nombre d'élèves ne dépassait pas les quelques centaines. Il n'y avait pas de système scolaire à proprement parler et généralement l'Eglise avait la responsabilité des différentes écoles. Certaines d'ailleurs d'entre elles opéraient

* Centre de recherches helléniques Canada - KEEK

à l'intérieur des monastères. Il ne fait pas de doute que les enfants des riches et des notables étaient privilégiés dans la fréquentation de ces écoles.

Avec l'occupation britannique en 1878 on assiste à un progrès rapide dans le domaine de l'enseignement, en particulier celui du primaire. Ainsi par exemple en 1885 les écoles élémentaires passent à 176, en 1890 à 223, en 1900 à 264 et en 1910 à 322. Même si cela paraît un progrès considérable il ne faut pas croire que tous les enfants allaient à l'école. Ainsi au début du 20^e siècle, selon les statistiques britanniques, seulement 38% des enfants fréquentaient l'école primaire. La situation était encore plus désastreuse dans l'éducation secondaire. Les chiffres suivants de 1901 sont une indication de cette situation. Ainsi à Nicosie 200 élèves fréquentaient le Lycée Pancypriote (Pagkyprio Gymnasio), 90 élèves fréquentaient l'École hellénique de Larnaca, 85 élèves l'École hellénique de Limassol, 24 élèves l'École hellénique de Paphos et 20 élèves l'École hellénique de Famagusta.

Le type le plus connu d'école secondaire était celui qu'on appelait École hellénique (Elliniki Sholi), d'habitude d'une durée de quatre ans. La première véritable école secondaire fut le Lycée Pancypriote (Pagkyprio Gymnasio), qui a succédé à l'École hellénique, fondée à l'ère ottomane, au début du 19^e siècle. Beaucoup plus tard, au début du 20^e siècle, les autres écoles helléniques furent graduellement transformées en lycées.

Dans les écoles élémentaires enseignaient d'habitude les diplômés des écoles secondaires. En 1897 a été fondé un Collège pour la formation des instituteurs comprenant deux ans d'études. Pour ce qui est du secondaire les professeurs étaient d'habitude diplômés de l'Université d'Athènes, ou venaient de Grèce.

Le programme d'enseignement tant à l'élémentaire qu'au secondaire était identique à celui de la Grèce. Signalons que l'éducation des Chypriotes Turcs suivait le programme parallèle de Turquie. Des enseignants venaient aussi de Turquie pour ces écoles.

Les Britanniques ont voulu, au début de la colonisation, introduire comme langue d'enseignement l'anglais, à l'école primaire. C'était la proposition du Gouverneur de l'île Robert Biddulph et Josiah Spencer, le directeur pour l'Éducation de l'île. Cette proposition, selon laquelle, apprendre l'anglais était la seule façon pour les Chypriotes d'avoir accès à toutes les branches du savoir humain, a été rejetée par le ministre des colonies Lord Kimberley (1881), un libéral imbu du classicisme grec. Néanmoins les Britanniques ont voulu contrôler l'éducation et limiter l'enseignement d'orientation hellénocentrique. Ils ont réussi à le faire avec l'enseignement primaire, dont ils ont pris le contrôle progressivement, à partir de 1923. Ils n'ont pas réussi à le faire avec l'éducation

secondaire qui est restée aux mains de l'Eglise et des notables Grecs. Quoiqu'il en soit, durant toute la période de la colonisation britannique il y a eu une lutte permanente entre les colonisateurs et la population grecque de l'île pour sauvegarder le caractère hellénique de l'éducation et la garder liée aux programmes et aux orientations de l'enseignement de l'Etat grec.

Dans une colonie comme Chypre, où le nombre d'intellectuels était limité, le rôle des instituteurs a été important. Il ont été, dans une certaine mesure les intellectuels d'une société qui a été délaissée par des siècles d'occupation ottomane. Ce sont des gens avec des études secondaires solides et une instruction de deux ans au Collège des Instituteurs de Morphou. Avec leurs regards tournés vers l'avenir et des nouvelles idées, ils ont joué non seulement un rôle capital dans l'éducation, mais aussi un rôle politique. Il n'est donc pas surprenant que certains d'entre eux se soient convertis très tôt aux idées socialistes et innovantes et ont joué un rôle dans la fondation du Parti communiste de Chypre - K.K.K. D'autres ont joué un rôle primordial au sein du mouvement national anticolonial tout au long de l'occupation britannique.

La période de l'indépendance²

Avec l'indépendance l'éducation à Chypre, tant élémentaire que secondaire, suit un chemin parallèle avec celle de la Grèce. Des liens étroits avec le système d'éducation grec ont été établis. On a continué d'utiliser les mêmes manuels et d'appliquer les mêmes programmes. Néanmoins une certaine indépendance se manifeste par rapport au système éducatif grec, en particulier dans le domaine de l'éducation élémentaire. La philosophie centrale du système éducatif chypriote est toujours hellénocentrique. Cette orientation hellénocentrique entre souvent en conflit avec des intérêts opposés des groupes sociaux qui prônent d'autres valeurs et voudraient voir une éducation moins dépendante de la Grèce. Cette tendance se manifeste particulièrement ces dernières années. Le fait que l'anglais est largement utilisé par l'appareil gouvernemental, les organismes publics, les banques et le secteur privé, le fait que le système éducatif grec est vu dans certains milieux comme étant d'un niveau inférieur, crée un certain malaise entre l'orientation de l'éducation chypriote et les réalités sociales et économiques. On se réfère évidemment ici davantage aux réalités qui prévalent dans les milieux de certaines élites que dans l'ensemble de la société. Les misères du système éducatif grec renforcent une certaine tendance qui se manifeste de temps en temps en faveur d'un système éducatif chypriote indépendant. Malgré ces difficultés, l'éducation à Chypre a gardé le cap sur le système d'éducation de la Métropole.

Organisation générale des études à Chypre

La responsabilité globale, dans le domaine de l'éducation, appartient au ministère de l'Éducation et de la Culture. Le ministère de l'Éducation et de la Culture, créé en 1964, est en charge de la formation générale et professionnelle. Les instituts publics et privés (relativement nombreux), qui attribuent le 'school leaving certificate' ou d'autres diplômes sont contrôlés par ce ministère. Le ministère du Travail et de l'Assurance Sociale gère des instituts professionnels, tels que l'Institut supérieur technique, le Centre chypriote de productivité, etc. Les attributions du ministère du Travail et de l'Assurance Sociale sont fondées sur deux lois:

- la loi sur l'apprentissage de 1966, qui attribue la responsabilité du système d'apprentissage au ministère du Travail et de l'Assurance sociale.
- la loi sur le développement des ressources humaines de 1999, qui réglemente le fonctionnement de l'Autorité du développement des ressources humaines (HRDA).

Les lois en question réglementent le système de formation initiale et continue de Chypre.

Les deux langues d'enseignement sont le grec et le turc. Elles ne sont pas utilisées dans les mêmes établissements. La scolarité est obligatoire, de 4 ans à 15 ans, ou de 4 ans 8 mois à la fin de l'enseignement secondaire général de premier cycle. Elle est gratuite pour tous les élèves (ressortissants chypriotes, des pays de l'UE ou de pays tiers).

Pendant la première période de l'indépendance la responsabilité de l'éducation appartenait à la Chambre communautaire hellénique. Cette Chambre a été abolie après la crise politique de 1964 et ses responsabilités ont été attribuées au ministère de l'Éducation et de la Culture.

Le système éducatif chypriote comprend:

- L'éducation pré-scolaire, qui concerne les enfants de 3 ans à 5 ans 8 mois. Elle est dispensée dans des établissements aussi bien publics que privés.
- L'éducation obligatoire est divisée en deux cycles : l'éducation primaire (de 6 à 12 ans) et le secondaire du premier cycle, « Gymnasio », de 12 à 15 ans.
- L'éducation secondaire du deuxième cycle d'une durée de trois ans qui comprend une filière générale (Lykeio) et une filière technique et professionnelle.

L'Éducation pré-scolaire

L'éducation pré-scolaire, qui concerne, comme on l'a déjà mentionné, les enfants de 3 ans à 5 ans 8 mois et est devenue, depuis peu, obligatoire pour la dernière année. Jusqu' à 1975 l'éducation pré-scolaire n'était pratiquement pas du domaine public.

L'Éducation élémentaire

L'éducation obligatoire est divisée en deux cycles : l'éducation primaire (de 6 à 12 ans) et le «Gymnasio», secondaire, de 12 à 15 ans.

Les matières principales au primaire sont le grec moderne, les mathématiques et le cours de religion.

L'Éducation secondaire

L'éducation secondaire comprend deux cycles : Le premier cycle de 12 à 15 ans, le «Gymnasio», est obligatoire. Le second cycle comprend l'enseignement général dans un lycée et l'enseignement technique et professionnel, d'une durée de 3 ans.

L'Éducation supérieure

L'obtention du 'school leaving certificate' est une condition préalable pour entrer dans l'enseignement supérieur. Compte tenu du nombre limité des places, les élèves doivent passer un examen de sélection, organisé par le ministère de l'Éducation et de la Culture.

La moitié des étudiants part étudier à l'étranger et une proportion non négligeable d'entre eux reste expatriée deux ans après la fin de leurs études (de 15% à 25 % selon les diplômés).

L'enseignement supérieur est dispensé par:

- Trois universités publiques
- Quatres universités privées
- Quelques Collèges spécialisés privés

L'apprentissage

L'apprentissage dure deux ans et est proposé aux jeunes, âgés de 14 et 18 ans, qui n'ont pas réussi le 1er cycle du secondaire. Il est organisé sous la double responsabilité des ministères chargés de l'Education et du Travail, dans le cadre d'un contrat de travail signé entre l'entreprise, le jeune et ses parents. Les jeunes

passent 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours à l'école technique. L'Autorité du développement des ressources humaines (HRDA) rembourse aux entreprises la part des salaires correspondant aux heures de cours dispensés par les écoles techniques.

Le système attire de moins en moins de jeunes, malgré une réforme conduite en 2001. Un des objectifs du gouvernement est la revalorisation de cette filière.

La formation continue

Le système de formation continue, bien établi, concernait en 2003, 7.9 % de la population âgée de 25 à 65 ans, contre 10 % pour la moyenne des 25, qui est l'objectif pour 2006.

Le HRDA, en est l'acteur principal. Il subventionne 50% des dépenses de formation dans les entreprises de plus de 250 salariés et 70 % de ces dépenses, pour celles qui en comptent au plus 249. Une participation financière modeste reste à la charge des stagiaires pour certaines formations.

Selon la position officielle du gouvernement de Chypre, telle qu'exprimée à l'occasion de 25 ans de la République de Chypre, mais valable jusqu'à tout dernièrement, l'orientation politico-idéologique de l'éducation élémentaire se résume ainsi: «Aux premières années de l'indépendance l'objectif essentiel de l'éducation primaire était de donner aux enfants une formation en vue de renforcer une identité ethnique et religieuse nécessaire pour la survie de l'hellénisme de l'île et son épanouissement. Après le coup d'Etat et l'invasion turque on a voulu orienter aussi l'éducation vers des valeurs de liberté et de démocratie comme règles de vie. C'est ainsi qu'après 1974 on met l'accent sur les valeurs essentielles de la tradition grecque, telles l'humanisme, la démocratie et la liberté, en parallèle avec l'édification d'une identité nationale ainsi que la sauvegarde de l'existence étatique de Chypre». (2) Il est clair qu'au niveau de l'éducation primaire on veut développer d'un côté une identité ethnoculturelle et de l'autre côté former les futurs citoyens en leur permettant de s'imprégner des valeurs humanistes et démocratiques. Cette orientation a été incorporée au sein du programme de l'enseignement.

Pour ce qui est de l'éducation secondaire elle a été aussi calquée sur le système hellénique avec quelques adaptations aux particularités locales. L'éducation secondaire a suivi plus ou moins les mêmes aventures que celle de la Grèce : création d'un premier cycle de 3 ans et d'un deuxième cycle de lycée. Le cycle du lycée a suivi tous les changements imposés à diverses époques par les réformes implantées en Grèce.

Les orientations politico-idéologiques de l'éducation secondaire ne diffèrent pas essentiellement de celles de l'éducatin élémentaire. L'objectif est de développer une identité ethnoculturelle et former le futur homme libre dans une société démocratique.

L'éducation secondaire fait face aux mêmes problèmes, aux mêmes défis et aux mêmes difficultés que ce même degré d'éducation fait face en Grèce et dans d'autres pays. Essentiellement il y a un certain relâchement de l'effort nécessaire au niveau de l'école et en même temps l'augmentation du rôle d'un certain nombre de facteurs extérieurs à l'école qui agissent sur la formation de l'élève. En même temps il faut trouver le juste équilibre entre une éducation utilitaire mais qui ne sacrifie pas son caractère humaniste qui forme l'homme libre doté d'un esprit critique.

La formation des maîtres

Pour ce qui est de la formation des maîtres l'ancien Collège Pédagogique de l'époque coloniale a été transformé en Académie pédagogique selon le modèle grec. Plus tard cette formation a été confiée comme en Grèce aux départements d'enseignement primaire des Universités grecques et chypriotes. Pour les enseignants du secondaire on a suivi et on suit toujours le système grec de nomination des diplômés universitaires de diverses disciplines selon une liste des priorités. Ce système a été très critiqué dernièrement mais il est toujours en fonction contrairement à ce qui s'est passé en Grèce où la liste des priorités a été supprimée.

Institut pédagogique

Un Institut pédagogique a été créé à Chypre calqué en principe sur celui qui fonctionne à Athènes. Cependant comme la plupart des livres utilisés à Chypre viennent de Grèce, l'Institut pédagogique de Chypre est plus approprié pour donner une aide aux enseignants avec des séminaires de formation et l'orientation vers le développement de nouvelles méthodes d'enseignement.

La situation actuelle

Depuis maintenant quelques années un débat a lieu à Chypre sur la réforme de l'éducation tant élémentaire que secondaire. Des comités de sages ont été formés et ont fait des propositions. D'autres comités des spécialistes ont proposé des réformes des programmes, mais cet effort provoque une animosité certaine

au sein de la société chypriote. En effet les orientations pédagogiques couvrent toujours un aspect idéologique sur lequel les partis politiques, l'Église et les divers autres intervenants ne sont pas toujours d'accord. En particulier l'enseignement de l'histoire provoque des débats acrimonieux, comme en Grèce d'ailleurs, puisqu'on tente de changer l'orientation hellénocentrique longtemps retenue en cette matière. En plus à Chypre se pose le problème des relations avec les Chypriotes Turcs. Comment cultiver l'esprit de coexistence sans sacrifier la vérité du récit historique ou l'adapter aux nécessités politiques.

De façon plus générale on assiste à une dévalorisation de l'éducation, à un relâchement de la discipline scolaire et à une chute de son niveau. Il est évident que l'éducation à Chypre fait face aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés et aux mêmes défis que l'éducation dans d'autres pays. Néanmoins ces problèmes s'aggravent à Chypre en raison du problème politique auquel le pays fait face, dû à l'occupation d'une partie de son territoire par la Turquie. En plus le lien étroit avec le système d'éducation grec a des repercussions sur l'éducation chypriote. Comme la Grèce n'a pas réussi à stabiliser son système d'éducation et procède à des réformes sans cesse, Chypre subit les contre coups de cette situation.

Un autre problème majeur auquel fait face la société chypriote est le changement démographique. Chypre a reçu ces dernières années des milliers d'immigrants et des réfugiés politiques. Ces flux d'immigration combinés à un taux de natalité très bas provoque un changement de la composition de la population scolaire. Dans plusieurs écoles la majorité des élèves est maintenant issue d'origines ethniques diverses. Le système scolaire chypriote n'était pas préparé à accueillir un si grand nombre d'élèves issus de l'immigration. L'intégration devient ainsi difficile et des tensions se manifestent quelques fois au sein des écoles devenues pluriethniques.

Des concepts jusqu'à tout récemment inconnus, tels le multiculturalisme ou l'interculturalisme ont fait irruption dans les débats sur l'avenir de l'éducation chypriote. Il est évident que ni la société chypriote ni les milieux de l'éducation ne sont préparés pour de tels débats. Les discussions sur de tels sujets se compliquent encore plus à cause du problème politique auquel Chypre fait face. L'occupation d'une partie du territoire de Chypre par la Turquie, la pression démographique que l'île reçoit à cause de l'implantation des dizaines de milliers de colons venus de Turquie, augmente les inquiétudes des Grecs pour leur survie. Il est aussi à noter que des milliers d'immigrants clandestins des pays musulmans entrent à Chypre via la partie occupée par la Turquie. On suppose même Ankara d'avoir un plan pour submerger l'île avec les immigrants clandestins.

Chypre est par ailleurs soumise aux critères européens pour ce qui est des réfugiés politiques et des immigrants clandestins. En même temps à cause de l'occupation turque elle ne contrôle pas l'ensemble de ses frontières. Et comme les immigrants clandestins arrivent via la Turquie avec laquelle la République de Chypre n'a pas de relations diplomatiques, il est impossible de les retourner à ce pays.

Si l'on a fait référence à ces problèmes d'immigration c'est parce qu'ils sont reliés aussi à l'éducation. Il y a d'un côté les coûts pour accueillir les enfants des immigrants à l'école, mais il y a surtout des problèmes d'accueil sur le plan culturel et social.

Selon les statistiques officielles les élèves issus de l'immigration constituent, pour l'année scolaire 2010-2011, le 13,41 % de la population au primaire et 14,06 % à l'école maternelle. Les cinq premiers pays d'où viennent ces élèves au primaire sont la Georgie, la Bulgarie, la Roumanie, et le Royaume Uni. A la maternelle les cinq premiers pays d'où viennent ces élèves sont la Georgie, la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie et le Royaume Uni.

Selon les statistiques du ministère de l'Éducation au cours de l'année scolaire 2010-2011, le nombre d'élèves immigrants dans les écoles primaires à Chypre était de 6047 sur un total de 50292 élèves, un nombre qui représente un taux d'environ 12% du total de la population étudiante dans les écoles primaires. Par contre, le nombre à la maternelle était de 1356 sur un total de 11095 élèves, un nombre qui représente un taux d'environ 12,2% de tous les élèves. Le tableau suivant montre le pourcentage des élèves immigrants dans les cinq dernières années dans les écoles élémentaires:

Année scolaire	Élèves immigrants	Taux
2006-2007	3951	7,3
2007-2008	4040	7,7
2008-2009	4605	9,0
2009-2010	5281	10,5
2010-2011	6047	12,0

Le Conseil des ministres de la République de Chypre a adopté en Juillet 2008, le "Document de politique du ministère de l'Éducation et de la Culture pour l'éducation interculturelle." Le ministère de l'Éducation et de la Culture, en

suivant les recommandations pertinentes du Comité de la réforme de l'éducation pour la création d'une école démocratique qui intègre et n'exclue pas, a introduit une série de mesures pour accélérer la normalisation et l'intégration des élèves immigrants dans le système scolaire et dans la société chypriote.

Le ministère de l'Éducation et de la Culture a introduit les principes d'une éducation interculturelle au programme du primaire en insistant sur le respect de la différence. Ce programme a été généralement bien accueilli tant par les enseignants que par les parents, mais il y a eu aussi de fortes réserves sur certains de ses aspects. En particulier des craintes ont été exprimées sur la façon d'enseigner l'histoire et l'Église a eu des réserves sur l'enseignement du cours de la religion. Dans un pays dont 37% du territoire est occupé, avec un effort systématique de la Turquie pour changer sa structure démographique - par l'installation dans le nord de l'île des dizaines de milliers de colons Turcs, avec en plus la présence de dizaines de milliers d'immigrants, en partie clandestins - il est naturel que les Chypriotes grecs s'inquiètent de leur survie. Cela explique sans doute leur méfiance aux changements des orientations de l'éducation qui pourraient avoir des conséquences sur leur identité. Ils s'inquiètent particulièrement de tout changement qui pourrait les éloigner de la Grèce et porter atteinte à leur identité hellénique. En même temps ils manifestent une volonté certaine de vivre avec les Chypriotes turcs au sein d'un État chypriote qui garantirait les droits de tous indépendamment de leur origine ethnique. Cela pourrait conduire, en particulier dans le cadre européen, à la construction d'une identité politique commune sans porter atteinte aux identités ethniques tant des Grecs que des Turcs de Chypre.

En guise de conclusion

Il est clair que l'éducation est un sujet très sensible à Chypre en raison du parcours historique de l'île. De l'occupation ottomane à la colonisation britannique, les Chypriotes ont mené des luttes acharnées pour avoir une éducation hellénique afin de sauvegarder leur langue, leur culture et leur identité. Même avec l'indépendance, la question de l'éducation est restée très sensible à Chypre à cause des événements politiques graves tels (particulièrement) l'invasion turque de 1974, la présence militaire turque et les efforts acharnés d'Ankara de changer la structure démographique de l'île. C'est la raison pour laquelle les Chypriotes insistent toujours afin d'avoir une éducation ouverte sur le monde, mais qui assure en même temps leur survie ethnoculturelle.

NOTES

1. G.S. Georgallides, *A Political and Administrative History of Cyprus*, 1918-1926, Nicosia, 1979, p.47.
Pour l'éducation de l'ère ottomane voir entre autres, Costas Kyrris, *History of Cyprus*, Nicosie 1985.
Theodoros Papadopoulos, *Social and Historical Data on Population, 1570-1881*, Nicosia 1965.
Pour la période ottomane, en partie, mais surtout pour la période de la colonisation britannique et celle de l'indépendance, voir Panayiotis Persianis, *Histoire comparative de l'éducation à Chypre*, 1800-2004, Athènes, Gutenberg, 2006 (en grec).
2. Pour la période de l'indépendance les données utilisées dans cet article proviennent essentiellement du ministère de l'Éducation et de la Culture de la République de Chypre. <http://www.moec.gov.cy> et de la publication *25 ans de République de Chypre 1960-1985*, Nicosie, Bureau de Presse et d'Information, (en grec).
3. *Ibid*, p.105.